

Mandat régional TSA Février 2023

DATES IMPORTANTES

Du 6 au 10 février :	Semaine des enseignants
10 février :	Journée pédagogique
Du 15 février au 24 février :	Période intensive d'inscription 2023-2024
15 février :	Séance du conseil d'établissement à 19 h
Du 6 au 9 mars :	Semaine de relâche
10 mars :	Congé
15 mars :	Disponibilité du bulletin sur le Portail

Période intensive d'inscriptions pour 2023-2024

La période d'inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 se déroulera du 15 février au 24 février inclusivement. Le formulaire d'admission et d'inscription sera à compléter en ligne. Vous recevrez des instructions par courriel. Veuillez vous assurer entre temps que votre adresse électronique soit à jour dans nos bases de données à l'école afin que la transmission des correspondances se fasse adéquatement.



Semaine des enseignants

La 29^e édition de la semaine des enseignants se tiendra du 6 au 10 février sous le thème « *Chaque jour, on mesure l'importance de votre rôle* ». Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur dynamisme et à souligner leur engagement au quotidien. Nous vous invitons par ailleurs à leur manifester votre reconnaissance !

Calendrier scolaire 2022-2023 : Reprise des journées de fermeture du 23 décembre et du 13 janvier

Considérant les deux journées de fermeture que nous avons vécues, ces journées pédagogiques deviennent des journées de classe afin de respecter notre obligation au Régime pédagogique.

Le tableau suivant résume les changements apportés :

Journée de fermeture	Journée pédagogique reprise	Jour cycle au primaire
23 décembre 2022	21 avril 2023	Jour 7
13 janvier 2023	5 mai 2023	Jour 10

Finalement, notez que si nous devons fermer de nouveau nos établissements d'ici la fin de la présente année scolaire, aucune autre journée pédagogique ne sera transformée. Ainsi, la journée du 26 janvier 2023 ne sera pas reprise en journée pédagogique.

Venir chercher son enfant à la fin des classes

Si vous venez chercher votre enfant le soir, par mesure de sécurité, veuillez attendre votre enfant à la porte qui donne sur la rue Sheppard. Merci !

Information du service de garde

Relevés fiscaux 2022

La production des relevés fiscaux, pour les frais de garde payés de janvier à décembre 2022, s'effectuera bientôt. Ainsi, les factures de 2022 payées après l'émission des relevés 2022 se retrouveront sur un relevé modifié. Ce relevé doit faire partie de la déclaration fiscale de l'année concernée. Le relevé fédéral modifié indiquera l'ajustement avec le montant du relevé 2022 déjà émis. Le relevé 24 (provincial) indiquera le montant global, il remplace donc le relevé 24 déjà émis.

Les relevés fiscaux seront accessibles via le portail.





Fondation Dr Clown

Les membres du personnel, la direction de l'école, ainsi que les parents désirent offrir la visite des clowns thérapeutiques de la Fondation Dr Clown aux élèves du Mandat régional de l'école Saint-Michel. C'est un souhait qui se concrétise enfin après quelques années d'essais !

L'approche relationnelle utilisée par les clowns thérapeutiques permet d'intervenir de façon créative auprès des enfants tout en collaborant avec le personnel enseignant et les intervenants. De plus, sur le plan stratégique, cette façon de faire contribue également à leur développement.

Nous vous invitons à consulter le site internet :

<https://fondationdrclown.ca/campagnes-de-financement/dr-clown-a-l-ecole-st-michel-qc-138>

Marie-Andrée Couillard
Directrice

Debby Fortin
Directrice adjointe